ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
3e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 30 novembre 2022 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Cavaiola accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 :00. Elle mentionne que c'est notre dernière réunion de l'année 2022, et souhaite de joyeuses fêtes à tous.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent
Crystal Ledoux	Parent
Marc-André Couillard	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Mylène Labrecque	Enseignante
Stéphane Viviers	Enseignant
Marie-Michèle Caron	Soutien
Karyne Thibert	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Chantal Tremblay	Service de garde
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté
Catherine Riendeau	Directrice-adjointe
Isabelle Huot	Directrice-adjointe

Absent : Amélie Grammatico, Stéphanie Savaria et Daphnée Filiatreault

3. Questions du public
Aucune question

4- Election d'une secrétaire au Conseil D'Établissement pour la réunion du 30 novembre 2022
Il est proposé par Isabelle Lessard et résolu :
QUE Catherine Riendeau soit secrétaire pour la réunion de ce soir.

30-11CÉ-22/23-31

Adopté à l'unanimité

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.
Il est proposé par Chantal Tremblay et résolu:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

30-11CÉ-22/23- 32

Adopté à l'unanimité

6- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022, et suivi.
Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2022.
Il est proposé par Mme Natacha Spagnoletti et résolu:
QUE le procès-verbal du 19 octobre 2022 soit adopté tel que corrigé. Dans le suivi, il est mentionné que nous accueillons notre membre de la communauté, Sylvie Tremblay du Club Optimiste de St-Rémi. Il est aussi mentionné que nous devons choisir une nouvelle date de réunion pour remplacer celle du 19 avril 2023 qui est en conflit avec une réunion du comité de parents.
La décision est reportée en janvier 2023 étant donné l'absence de 2 membres parents, dont le membre délégué au comité de parents.

30-11CÉ-22/23- 33 **Adopté à l'unanimité**

7. Mot de la direction

JOYEUSES FÊTES : Madame Lessard souhaite de joyeuses fêtes à tous les membres.

Bienvenue Madame Tremblay (du club optimiste)

Service de psychologie : Notre psychologue scolaire nous quitte en janvier pour un congé d'un an. Le CSS est à la recherche d'un psychologue pour la remplacer. En attendant, nous serons desservis par le service de psychologie en répondance du CSS. Si des élèves doivent être évalués, et que les parents sont en mesure d'aller en cabinet privé, nous pourrons offrir de rembourser les frais en tout ou en partie, selon les besoins.

Application Kouloo au SDG : L'application est en place, et progressivement, nous avons donné accès à tous au cours des dernières semaines.

Activités de décembre et Guignolée : Le Conseil étudiant de St-Viateur a planifié des activités pour chaque journée du mois de décembre, pour que l'on ressente la magie des Fêtes dans l'école. Un calendrier a été créé et diffusé. Nous participons à la Guignolée cette année en encourageant les

familles qui le peuvent à apporter à l'école des denrées non périssables et des articles d'hygiène la semaine prochaine.

8- Mot du Délégué au comité de parents :

- Il faut penser à ajouter à l'ordre du jour de janvier de discuter du choix de notre bénévole de l'année, dans le but de l'approuver à notre réunion de février. Nous en profitons pour nous rappeler qui ont été bénévoles de l'année au cours des dernières années : Veronique Blais, Stéphanie Bédard et Marc-André Couillard.
- Il est suggéré d'ajouter à nos réunions une section bons coups de l'école afin d'en parler au CSS lors des rencontres du comité de parents.

9- Points à traiter :

9.1—Information/Approbation : OPP

- 227,26$ de profit pour les étiquettes c'est à moi. Le chèque sera envoyé à l'école.
- Photos scolaires : les parents bénévoles ont adoré venir faire du bénévolat lors de la journée. Toutefois, la qualité des photos des enfants ne sont pas appréciées de tous. Il est proposé de changer de compagnie. Mme Lessard va vérifier si nous avons un contrat avec la compagnie pour 2023-2024.
- Campagne de financement avec les chandails : 464 vêtements ont été commandés. Le total des ventes est de 10 870$, et nous avons eu un don de 25$, ce qui fait 10895$. Profit de 2317.01$ + 25 $ de dons=2342.01$.
- Décoration de l'école pour Noël : bonhommes de neige et sapins par Émilie (parent bénévole). Ils décorent le 6-7-8 décembre. Lundi le 5 déc. nous devons mettre un bac au secrétariat et au service de garde pour y déposer les guirlandes et les flocons. L'école doit sortir les boîtes de décorations de Noël pour le 6 déc.

9.2-. Adoption : Budget révisé 2022-2023 du service de garde

Mme Julie Vaillancourt présente le budget révisé 2022-2023 du service de garde (voir document joint). Le budget présenté est en équilibre.

Il est proposé par M. Marc-André Couillard et résolu:
QUE le budget soit adopté tel que présenté.

30-11CÉ-22/23-34 **Adopté à l'unanimité**

9.3-. Approbation : Programmation des sorties et activités éducatives 2022-2023

Mme Lessard présente le document révisé de la programmation des activités et sorties scolaires (document joint). Dans le document présenté, nous proposons des activités culturelles via le programme Culture à l'école. Chaque classe recevra la visite d'un auteur (Sophie Martel en maternelle, Julie Royer en 1re, 2e année et groupe adapté 2e cycle, Annie Groovie en 3e année, Priska Poirier en 4e, 5e, et 6e année et groupe adapté 3e cycle). Chaque classe participera aussi à une activité théâtrale de lecture avec l'organisme Les Mots s'animent. Nous proposons aussi des sorties culturelles gratuites pour plusieurs niveaux, ainsi qu'une sortie à l'Estacade pour les élèves de 4e année avec un frais de 30$ par élève chargé aux parents. De plus, 24 élèves de 6e année participeront à un tournoi de handball organisé par notre CSS le 9 décembre à l'école secondaire Louis-Cyr à Napierville.

Il est proposé par Mme Mylène Labrecque et résolu:
QUE les activités et sorties présentées soient approuvées telles que présentées.

30-11CÉ-22/23-35 **Approuvé à l'unanimité**

9.4- Adoption : Révision du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Mme Lessard présente le document révisé du plan de lutte contre l'intimidation et la violence avec ses 2 annexes (voir les 3 documents joints).

Il est proposé par Mme Annie Cavaiola et résolu:
QUE le document révisé du plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.

30-11CÉ-22/23-36 **Adopté à l'unanimité**

9.5 : Approbation : Fonds à destination spéciale pour nos activités

Mme Lessard explique qu'elle a consulté le personnel concernant les besoins de l'école qui pourraient être comblés par des fonds amassés dans des campagnes de financement. Elle explique aussi que le CSS a un cadre de référence sur les campagnes de financement qui permet de nous guider quant à savoir ce qui peut et ne peut pas être payé par ces campagnes. En tenant compte des besoins nommés par le personnel ainsi que du cadre de référence, mme Lessard propose que le partage des profits soit 40% pour les activités à l'école incluant le matériel de jeux, et que 60% soit au projet embellissement des cours d'école des 2 édifices.

Il est proposé par Mme Annie Cavaiola et résolu :
QUE le partage des profits des campagnes de financement soit 40% activités et jeux et 60% soit pour les projets d'embellissement des cours d'école.
30-11CÉ-22/23-37 **Approuvé à l'unanimité**

9.6 : Approbation : Fonds à destination spéciale pour le don de la Caisse Populaire des Moissons

Mme Lessard explique que l'école a reçu un don de 5535$ de la Caisse Populaire des moissons pour la réussite éducative et la persévérance scolaire. Elle propose que le montant soit utilisé pour le futur projet d'embellissement de la cour d'école de Clotilde-Raymond.

Il est proposé par Mme Mylène Labecque et résolu :
QUE le don de 5535$ soit utilisé tel qu'inscrit ci-dessus.
30-11CÉ-22/23-38 **Approuvé à l'unanimité**

9.7-Approbation/Courrier : Don du club de golf de St-Rémi et Fonds à destination spéciale

Mme Lessard explique qu'elle a reçu un don du club de golf de St-Rémi en suivi de nos lettres aux entreprises avoisinantes pour le projet cour d'école de St-Viateur. Elle sonde les membres du CÉ quant à savoir comment utiliser ce don pour la cour.
Il est proposé par Mme Chantal Tremblay et résolu :
QUE le don du club de golf soit vendu et que l'argent amassé soit déposé au fond à destination spéciale pour la cour d'école de St-Viateur.

30-11CÉ-22/23-39 **Approuvé à l'unanimité**

9.8- Approbation : Activité parascolaire Multisports session hiver

Mme Lessard présente l'activité parascolaire de multi-sports à Clotilde Raymond pour les élèves de 5e et 6e année. Monsieur David Gendron animera les activités pour une période de 15 semaines à l'hiver. Les mardis de 15h25 à 16h25, ce sera pour les élèves de 6e année, et les mercredis de 15h25 à 16h25, ce sera pour les élèves de 5e année. Cela débutera le 23 janvier et un maximum de 14 élèves inscrits sera nécessaire pour que l'activité ait lieu. Si assez d'élèves s'inscrivent pour offrir un 2e groupe, il aura lieu les lundis de 15h25 à 16h25. Le coût pour les 15 semaines sera de 75$. Si des séances sont annulées à cause de la pandémie, elles seront remboursées.

Il est proposé par Marie-Michèle Caron et résolu :
QUE l'activité parascolaire de multisports soit approuvée

30-11CÉ-22/23-40 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : Projet d'embellissement de la cour d'école St-Viateur, phase 2

Mme Lessard explique que nous pouvons bénéficier du programme d'embellissement de la cour d'école St-Viateur pour la phase 2 de notre projet. Elle présente le formulaire qu'elle a rempli et l'engagement financier de l'école présenté. Elle explique qu'une résolution du CÉ est nécessaire pour confirmer notre demande.

Il est proposé par Mylène Labrecque et résolu :
QUE notre projet d'embellissement de la cour d'école St-Viateur phase 2 soit approuvé

30-11CÉ-22/23-41 **Approuvé à l'unanimité**

9.10- Approbation : Projet d'embellissement de la cour d'école Clotilde-Raymond, phase 1

Mme Huot présente la phase 1 du projet cour d'école pour la bâtisse Clotilde-Raymond. Elle a rencontré toute l'équipe-école de Clotilde-Raymond pour déterminer ce qui fera partie de la phase 1. Elle explique que nous pouvons bénéficier du programme d'embellissement de la cour d'école du ministère pour obtenir jusqu'à 100 000$ si on injecte 10% du financement. Elle présente le formulaire qu'elle a rempli et l'engagement financier de l'école. Elle explique qu'une résolution du CÉ est nécessaire pour confirmer notre demande.

Il est proposé par Mylène Labrecque et résolu :
QUE notre projet d'embellissement de la cour d'école Clotilde-Raymond phase 1 soit approuvé

30-11CÉ-22/23-42 **Approuvé à l'unanimité**

10. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE la séance soit levée à 21h19

30-11CÉ-22/23-43 **Adopté à l'unanimité**

_____ _____

Annie Cavaiola, présidente Isabelle Lessard, directrice